

## Enseignement



Dès le mois d'octobre, l'Atrium, construit en annexe du gymnase, accueillera étudiants et apprentis. ALAIN ROUÛCHE

# A Nyon, gymnasiens et apprentis vont cohabiter

**Retardée par un recours, la dernière étape de l'extension du gymnase va démarrer. En octobre, l'école professionnelle y déménagera**

Madeleine Schürch

La décision est tombée cet été. Les juges ont estimé que le Canton avait fait une boulette lors de l'adjudication des travaux de la dernière étape de l'extension du Gymnase de Nyon. L'Etat avait donné le mandat à l'entreprise la moins chère, mais cette dernière avait oublié d'intégrer certains travaux et avait ensuite corrigé son devis. Une entreprise de la place ayant fait recours «pour le principe», la Cour administrative de droit administratif et public lui a donné raison et a adjugé à la recourante la construction de deux nouvelles salles de gymnastique.

## Une première

Conséquence, les travaux qui devaient débuter en novembre dernier, accusent dix mois de retard. «En fonction de ce jugement, nous devons revoir la planification du chantier, qu'on espère dé-

marrer cet automne», confirme Yves Golay, adjoint à l'architecte cantonal. C'est justement en octobre, après les vacances, que l'Ecole professionnelle commerciale de Nyon (EPCN) devrait rejoindre les gymnasiens sur le site de la route de Divonne. Le Canton a en effet décidé il y a quelques années de regrouper les deux entités sous le toit du gymnase. Toutes deux à l'étroit, elles devaient depuis de nombreuses années loger une partie de leurs élèves dans des Portakabin.

Cette réunion entre gymnasiens et apprentis sera une première dans le canton. Car si tous les gymnases proposent une filière permettant d'obtenir une maturité commerciale ou un CFC,

celui de Nyon sera le seul à abriter en parallèle une école professionnelle commerciale. «Ce sera une expérience intéressante, car dans ce domaine cela devrait mieux marcher sur le plan de la cohabitation qu'avec les métiers de la construction au Gymnase de Morges», relève Séverin Bez, directeur général de l'enseignement post-obligatoire.

Lundi dernier, 1509 gymnasiens ont repris les cours, dont 580 en première année. Il y a une année, une partie avait déjà intégré vingt nouvelles classes de l'Atrium, la nouvelle annexe en forme de triangle. Cette année, ils occupent 26 classes et seront bientôt rejoints par les 550 apprentis qui suivent les cours de

l'EPCN. «Mais il faut être conscient que ces derniers ne viennent pas chaque jour à l'école, ce qui fait que nous occuperont 17 classes et six salles d'informatique, soit la moitié du nouveau bâtiment», explique Gérard Marquis, directeur de l'EPCN. Des synergies pourront être développées entre les deux écoles, qui garderont leur direction respective et se partageront la gestion du site.

## Sport minimum

Avec plus de 2000 élèves sur le site, tous ne pourront faire de l'exercice dans les trois salles de gymnastiques existantes, l'enseignement du sport débordant déjà sur des salles de danse et de musculation. «En attendant la construction des deux nouvelles salles de gym, nous avons supprimé une heure de sport pour les deuxième année, qui auraient normalement droit à trois heures hebdomadaires. Quant à l'EPCN, elle utilise depuis longtemps une autre salle en ville», note Yves Deluz, directeur du gymnase et heureux de pouvoir occuper bientôt l'ensemble de l'établissement.

D'autant plus que, en octobre, les bureaux de la direction, du secrétariat et la salle des maîtres seront également transférés à l'Atrium, libérant de la place dans la Nef, le bâtiment historique, pour déplacer la médiathèque et de réorganiser l'étage informatique.

## Un bâtiment à prendre

● En allant se mettre à l'aise au gymnase, l'Ecole professionnelle commerciale va libérer le «vieux collège» du centre-ville. Situé près du temple, ce beau bâtiment de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec son corps central et ses deux ailes bordant une cour pavée, suscite des convoitises. Il y a quelques années, alors que la Préfecture allait déménager, d'aucuns rêvaient de voir le lieutenant de l'Etat s'installer dans une si belle

demeure. Aujourd'hui, c'est le Conseil régional, dont les bureaux sont de plus en plus à l'étroit à la rue du Marché, qui pourrait s'y intéresser. Mais il faudra patienter. Car la Ville de Nyon compte bien garder la main encore quelques années sur l'ancien collège. Car dès l'an prochain, ses classes pourraient accueillir temporairement des élèves des écoles seront en rénovation ou en reconstruction, comme celle du Couchant.

## Cossonay Contrôle gratuit des champignons

Les champignonnières ont la possibilité de faire contrôler leurs trouvailleries par des spécialistes au Collège des Chavannes, à Cossonay, les lundis et les samedis de 17 h à 18 h jusqu'au 8 novembre prochain. A noter que les contrôles sont gratuits. En dehors de ces heures, il est possible de contacter les personnes en charge des contrôles: Mme Bocherens à La Chau (079 206 82 37) ou M. Froideveaux à Jouxteins-Mézery (021 691 35 40). Ces contrôles sont facturés 5 fr. **N.R.**

## Coups de maillet



**Dimanche, le Polo Club de Veytay, à Mies, qui propose le seul terrain de Suisse romande pour pratiquer ce sport spectaculaire, vivra la grande finale du Jaeger-LeCoultre Polo Masters. Six équipes s'affrontent depuis le 20 août avec leurs petits chevaux, le joueur changeant de monture à chaque période ou «chukker». Ce tournoi, à l'entrée libre, attend 5500 spectateurs d'ici à dimanche. M.S.**

## Gland Le SDIS de la Serine sous toit

Le Service de défense incendie et de secours (SDIS) de Gland-Serine a été constitué mardi soir. Municipal à Gland, Michaël Rohrer a été élu président du comité directeur, et son collègue Cédric Renaud, de Le Vaud, président du conseil intercommunal. L'association regroupe Gland, Vich, Coinsins, Begnins, Burtigny et Le Vaud. Bassins a refusé d'y adhérer, son syndic, Didier Lohri, étant opposé par principe à une répartition financière en francs par habitant. Le SDIS y a tout de même éteint un feu, dimanche! **M.S.**

## Nyon La Grenette vernit sa première expo

La Grenette de la place du Marché, transformée par la Fondation pour les arts et la culture (FAC) et la Ville de Nyon en vitrine de l'art contemporain, accueille sa première exposition, avec quelques œuvres récemment acquises par la Ville. Dont un monumental rouge-gorge coiffé d'une plume, de l'artiste nyonnaise Stéphanie Pfister, qui a inspiré un accrochage tout en sobriété et en légèreté avec les *Baisers* d'Ignazio Buttua, les dessins de Banu Narciso et la peinture de Carola Bürgi. A voir jusqu'au 14 septembre. **M.S.**

## Séance sur les éoliennes sous très haute tension

**A Berolle, les habitants sont hostiles au projet de parc éolien de Bière en raison de l'impact visuel. Ils se disent prêts à tout pour conserver leurs acquis**

«Ce sont des moitiés de tours Eiffel que vous voulez bâtir devant nos maisons. Nous nous battons jusqu'au bout pour conserver notre vue sur les Alpes, quitte à aller jusqu'au Tribunal fédéral.» Les habitants de Berolle n'ont pas mâché leurs mots, mardi soir, lors de la séance d'information sur le projet de parc éolien de Bière, organisée au battoir communal par la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA).

Venus en nombre, les villageois se sont montrés particulièrement hostiles au projet d'implantation de sept éoliennes - 92 mètres de hauteur sans les pales - dans la commune limitrophe de Bière. Le futur parc se situerait à environ 1500 mètres devant Berolle, ce qui alimente les craintes de la population. Dès le début de la séance, le ton était donné. La majorité de l'assemblée a refusé catégoriquement de prendre part aux ateliers participatifs qui ont été spécialement mis sur pied pour cette soirée.

Plus tard, la présentation d'images en 3D pour simuler l'impact visuel depuis plusieurs points stratégiques de Berolle n'a pas fait mouche. Bien au contraire, la pluie de questions et de remarques des habitants est revenue de plus belle. «Le panorama sur le Mont-Blanc est tout ce que

nous possédons ici, a encore argumenté un retraité. Avec ces éoliennes, notre vue sera gâchée à tout jamais.»

Face aux critiques, Christian Jan, directeur de la SEFA, a tenté d'expliquer les enjeux de ce projet qui vise en premier lieu à contribuer à la sortie du nucléaire. «En termes de force des vents et de géographie, le site de Bière est le seul endroit où l'on pourrait implanter un parc éolien de ce type dans la région», a précisé le responsable.

Un argument qui n'a pas convaincu davantage l'assemblée. Certains n'ont pas hésité à demander pourquoi les éoliennes ne seraient pas implantées sur les crêtes du Jura, d'autant que Berolle - rattachée au réseau de Romande Energie - ne bénéficierait pas directement de l'énergie produite. «Un parc éolien est tout aussi contesté sur les crêtes qu'en plaine», a répondu Christian Jan, tout en précisant que la SEFA souhaite créer une société d'exploitation dans laquelle les communes - dont Berolle - seraient actionnaires.

Désormais l'entreprise aubonnoise doit encore consolider le budget du projet et décider si elle se lance réellement dans l'aventure en établissant des études d'impact plus approfondies. «Nous allons probablement le soumettre à l'enquête publique et nous nous attendons à passablement de recours», a poursuivi le directeur de la SEFA, lucide. Les habitants de Berolle, concernés par le projet, ne manquent pas de doute pas de saisir la balle au bond. **Lauriane Barraud**



Grâce à leur association, Anne-Françoise Petit et Christine Birarda perpétuent certaines traditions. VANESSA CARDOSO

## Un demi-siècle qu'elles défendent les paysannes

**L'Association des Paysannes vaudoises de Denens et environs emmène les gourmands en balade pour fêter son 50<sup>e</sup> anniversaire**

«Réunies le 19 novembre à Vuflens-le-Château, 66 paysannes fêtent la création d'un nouveau groupe.» Voilà ce que l'on pouvait lire dans le journal local en 1964. Aujourd'hui, les femmes de l'Association des Paysannes vaudoises (APV) de Denens et environs ont fêté cette année leurs 50 ans.

L'événement sera réparti sur deux jours. Vuflens-le-Château verra sa soirée du 30 août animée par le Quatuor Laqué composé de quatre Fribourgeois pétillants d'énergie qui régaleront le public d'un répertoire varié, chanté à cappella. Les spectateurs pourront, à cette occasion, se régaler de différents produits du terroir.

Une promenade gourmande emmènera les curieux à la découverte des paysages et des produc-

teurs de la région, dimanche, tout au long de la journée.

Née d'une première vague de protestation des femmes paysannes pour leurs droits, l'association permet aujourd'hui la rencontre. «Si ce n'est pas à l'APV, où transmettons-nous les recettes de nos grands-mères?» se demande Christine Birarda, présidente du groupe de Denens. Pour ce faire, elles organisent diverses rencontres où chacune met la main à la pâte: cuisine, couture et même du bétonnage. «C'est un mélange de générations et de milieux», précise Anne-Françoise Petit, membre du groupe. Car si, à l'époque, toutes avaient un pied dans l'agriculture, aujourd'hui, le groupe est composé de femmes venant de tous les milieux.

Mais le groupe régional ne refuse néanmoins pas d'évoluer avec le temps, elles prévoient de créer un site internet et cherchent des jeunes idées dynamiques. **Olivia Geiser**

**Réservation:**  
annepetit@bluewin.ch